



Communiqué de presse - Paris, le 15 septembre 2014

Alerte pollution : Paris prolonge la gratuité du stationnement résidentiel mardi

AIRPARIF prévoit que l'épisode de pollution atmosphérique aux particules (PM10), qui touche la capitale depuis aujourd'hui, se poursuivra mardi, entraînant le maintien de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositions adoptées en mai par le Conseil de Paris, sur proposition de l'Exécutif, la Ville de Paris maintient mardi 16 septembre le stationnement résidentiel gratuit, déjà enclenché aujourd'hui.

Des messages de prévention sanitaire seront diffusés sur les panneaux lumineux de la Mairie et sur paris.fr afin d'inciter les personnes fragiles à limiter leurs activités durant toute la durée de cet épisode de pollution.

La Ville de Paris poursuit sa mobilisation contre la pollution atmosphérique en y associant étroitement les Parisiens. Un grand débat citoyen sera organisé à l'automne afin de rassembler tous les acteurs autour de solutions concrètes pour lutter durablement contre la pollution de l'air.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr